REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE CORSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE

PRUNELLI DI FIUMORBU

SEANCE DU 14 AVRIL 2017

L'an deux mil dix-sept le quatorze avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre SIMEON de BUOCHBERG, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 06/04/2017

Nombre de conseillers

En exercice : 23
Présents : 17
Votants : 21
Absents : 06
dont représentés : 04

Etaient présents : SIMEON DE BUOCHBERG Pierre, ANGELI Alain ; ROSSINI Jean ; SANTONI Marie-Josée ; MONDOLONI Ange-Marie ; DOMINICI René ; SANTONI François ; CASAMATTA ANDREANI Bernadette ; RIBES RUSAFA Régine ; ROCCHI Maguy ; RUGGERI Aline ; IACOMETTI Stéphanie ; GRIMALDI Michel ; PAOLI Christian ; ROCCHI André ; OTTOMANI Jean-François ; PIREDDA Albert

Etaient absents : MARTINETTI Jean-Philippe ; OTTOMANI Sébastien ; GUIDICELLI Sébastien ; CHIODI Sandrine ; VILLARD-ANGELI Dominique ; CARIA Sandra.

Etaient représentés : CHIODI Sandrine était représentée par MONDOLONI Ange-Marie ; MARTINETTI Jean-Philippe était représenté par SIMEON de BUOCHBERG Pierre ; VILLARD ANGELI Dominique était représentée par PAOLI Christian ; CARIA Sandra était représentée par CASAMATTA ANDREANI Bernadette.

Secrétaire de séance : GRIMALDI Michel

****

N° DEL140417-16

OBJET : MODIFICATION DE LA DUREE DU CONTRAT D'ABONNEMENT AU SPAZIU

Afin d'apporter un confort de services supplémentaires aux usagers du Spaziu, les bureaux individuels informatisés accessibles par le biais d'un contrat de prestation de services, pourraient être désormais occupés un ou plusieurs jours par semaine, pour une durée de 3, 6, 9 ou 12 mois.

Le contrat arrivé à échéance serait renouvelable par tacite reconduction et pourrait être interrompu par courrier recommandé avec accusé de réception un mois avant la date de fin.

Les tarifs restent inchangés

Après en avoir délibéré,
le conseil municipal décide à l'unanimité

-De valider cette proposition de modification.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que ci-dessus.

Le Maire,

PRUNELLI DI FIUMORBU (Haute-Corse)